

Les ports normands misent sur une hausse du trafic

© 22/01/2019 |  Terre-net Média

Les ports français de Cherbourg, Caen/Ouistreham et Dieppe (nord-ouest) misent sur une hausse de leur trafic et vont investir 20 à 30 millions d'euros d'ici trois ans en cas de Brexit sans accord, a-t-on appris mardi auprès de Ports de Normandie, le syndicat mixte qui les gère.

« **I**l y a une crainte exprimée directement par le gouvernement britannique d'un engorgement du point de passage majeur qu'est le port de Douvres (relié à Calais NDLR) (...) Si encombrement il y a, c'est bon pour nous puisque nous, on a un trafic moins dense qu'à Douvres et qu'on est en capacité d'absorber un flux nouveau », a expliqué à l'AFP Jérôme Chauvet, directeur de Ports de Normandie, présidé par le président de la Région Normandie Hervé Morin.

Haropa qui regroupe les ports de Paris, Rouen et Le Havre, gérés eux par l'État français, s'est dit de son côté mardi « en ordre de marche pour **exploiter les opportunités de développement** », notamment celles liées au Brexit lors d'une conférence de presse à Paris. Ces opportunités sont liées notamment au contrat passé par le gouvernement britannique notamment avec Brittany Ferries, rappelle Jérôme Chauvet. La compagnie a annoncé fin décembre qu'elle allait **augmenter de 50 % ses capacités de fret** sur ses lignes Roscoff/Plymouth, Cherbourg/Poole et Le Havre/Portsmouth, en cas de Brexit dur. À Cherbourg, le ferry passerait de 7 à 10 rotations par semaine, le 30 mars. À Caen/Ouistreham, les bateaux ne peuvent effectuer plus de rotation mais il peuvent charger davantage, d'autant que l'un d'entre eux va être remplacé par un ferry avec une plus grande capacité l'été prochain, détaille Jérôme Chauvet. À Dieppe, les bateaux ont également de la réserve capacitaire, ajoute-t-il.

Ports de Normandie a prévu d'investir 20 à 30 millions d'euros d'ici trois ans pour « gagner de l'espace » et aménager des bâtiments pour les contrôles vétérinaires et phytosanitaires, en cas de Brexit sans accord. En cas de Brexit dur, des bâtiments provisoires devront être opérationnels dès le 30 mars, selon Ports de Normandie. Les 20 à 30 millions seront investis ensuite pour en faire des bâtiments « en fonctionnement optimal ». À Ouistreham comme à Dieppe, les contrôles vétérinaires et phytosanitaires seraient déportés à 3 km de ces ports, précise Jérôme Chauvet. À Cherbourg, ils auraient lieu sur le port. Environ un tiers des camions venant d'Angleterre seraient concernés par les contrôles vétérinaires et phytosanitaires, rappelle Ports de Normandie.

RT @Herve_Morin: Nouvelle réunion de travail à Londres avec les ports anglais en présence de @de_ports , @ADNormandie , @BrittanyFerries , @SOGET_fr et logistique Seine normandie, pour finaliser les préparatifs en vue du #Brexit pic.twitter.com/NEYG4va5K8

— Hervé Cornède (@HCornede) 22 janvier 2019